

# L' APPROPRIATION DE LA RUE PAR LES FEMMES

Lucette ESCUDIER  
et Bruno BALMOT

**La rue est, théoriquement, accessible à tous. Nombre de rues restent pour autant difficilement praticables pour une partie des usagers, que ce soient les personnes en situation de handicap physique, cognitif, les enfants ou les personnes âgées... Schémas directeurs et autres plans piétons se multiplient et interrogent l'espace dans sa capacité à accueillir ces publics dits « fragiles », améliorant de fait le confort de tous par des aménagements plus inclusifs. Or, si la rue est parfois excluante par les aménagements qu'elle propose, elle peut également l'être par les rapports sociaux qui s'y jouent, à l'image des importantes inégalités femmes-hommes qui y subsistent et qu'un regard genré sur l'espace public met en exergue.**

Les inégalités femmes-hommes à l'échelle de la rue sont perceptibles dans l'observation des pratiques de mobilité. Celles-ci montrent, d'une part, que les femmes marchent et utilisent les transports en commun plus que les hommes et, d'autre part, que leurs déplacements et plus largement leur quotidien sont davantage contraints en lien avec la charge des tâches domestiques et les trajets liés à l'accompagnement. Ainsi, à l'échelle de l'agglomération toulousaine, 60 % des déplacements liés à l'accompagnement sont réalisés par les femmes, qui sont par ailleurs 24 % à pratiquer la marche à pied contre 19 % pour les hommes<sup>1</sup>.

Si cette mobilité conduit les femmes à davantage pratiquer l'espace public, la rue est pourtant le lieu de rapports de domination qui persistent au-delà de la sphère privée, de manifestations du sexisme, de harcèlements. Pour y faire face, consciemment ou non, les femmes adaptent leurs parcours et adoptent des stratégies d'évitement des espaces anxiogènes ou accaparés par les hommes. La rue reste ainsi pour les femmes davantage un lieu d'insécurité qu'un espace de liberté.

L'observation et l'aménagement de la rue, et plus largement de la ville, en tenant compte du regard des femmes et de leur vécu, sont encore trop peu rentrés dans les pratiques, alors que c'est un enjeu majeur pour tendre vers des espaces publics réellement inclusifs. Différents outils peuvent permettre d'y remédier, dont des marches exploratoires qui donnent une reconnaissance au vécu des femmes dans l'espace public. À la fois outil d'« empowerment » et dispositif de démocratie participative, la marche exploratoire invite les habitantes d'un quartier à proposer des aménagements qui pourraient leur permettre de se réapproprier l'espace public et de lever les freins liés à l'insécurité. Ses objectifs sont multiples, de l'incitation des femmes à marcher en groupes en brisant les préjugés et en s'appropriant l'espace public, à l'amélioration du cadre de vie et de l'ambiance urbaine en faveur d'un aménagement plus inclusif, moins genré et plus sécuritaire.

Cet article propose de voir comment cet outil a été mobilisé en 2015 par la Fédération des Femmes Pour l'Europe (FFPE) dans le quartier prioritaire de la Gloire, à Toulouse.

## **La marche exploratoire : reconnaître l'expertise des femmes dans le quartier de la Gloire**

Association qui œuvre à Toulouse depuis 1989 pour l'égalité femmes-hommes et la lutte contre les discriminations, la FFPE s'est saisie du Contrat de ville 2015-2020 de Toulouse Métropole pour organiser une marche exploratoire dans le quartier de la Gloire afin d'y recueillir l'expertise des femmes et d'améliorer leur appropriation de l'espace urbain. Ce quartier des faubourgs est de Toulouse, identifié « quartier politique de la ville », fait état d'un sentiment diffus d'insécurité des femmes et d'un espace public non investi par elles en dehors des trajets maison-école. Ce constat est renforcé par des défauts d'éclairage, un manque d'entretien des espaces publics, etc.

1. Enquête « Ménages/ Déplacements de la grande agglomération toulousaine », 2013.

L'expertise des femmes dans leur pratique du quartier de la Gloire a été intégrée à la démarche, dès le choix du parcours de la marche exploratoire (heures de visite, itinéraire emprunté, choix de lieux vécus comme anxiogènes ou théâtres d'incidents ou de violences). Six principes de base ont ensuite été retenus par la FFPE pour observer l'environnement urbain du quartier avec un regard sécuritaire :

- savoir où l'on est et où l'on va,
- voir et être vue,
- entendre et être entendue,
- pouvoir s'échapper et obtenir du secours,
- vivre dans un environnement propre et accueillant,
- agir ensemble.

Menée avec l'appui de guides, de carnets d'enquête, de cartes et plans des lieux, d'appareils photographiques..., la marche exploratoire a amené les femmes du quartier de la Gloire à formuler des constatations collectives et à proposer des solutions concrètes d'aménagement et de sécurité. Parmi ces propositions, un important travail sur l'éclairage public a été proposé ainsi que sur l'entretien des espaces, la création d'espaces de repos ou le réaménagement de lieux non fréquentés (espaces verts, bas d'immeubles). Les éléments du diagnostic et les propositions réalistes susceptibles d'être mises en œuvre rapidement ont été remis aux partenaires pour favoriser l'intervention des services en charge des questions concernées. La démarche a ainsi impliqué une sensibilisation des décideurs publics, des élus et des services techniques.

## Aménager une rue inclusive

L'expérience de cette marche exploratoire a été une occasion unique de redécouvrir le quartier de la Gloire par le prisme de l'insécurité des femmes dans l'espace public : connaître les endroits où les femmes ne passent jamais, les dangers liés aux fréquentations, à l'insalubrité, au manque d'éclairage, etc. Elle a fait émerger une prise de parole sur un sentiment de vulnérabilité dans un environnement insécurisant, pouvant conduire à des stratégies d'évitement et à des pratiques qui diffèrent fortement de celles des hommes dans l'espace public.

La multiplication de ces démarches doit permettre de donner une place centrale à l'adaptation de l'espace public aux besoins des femmes. C'est un changement culturel et de paradigme qui doit être à l'œuvre pour concevoir une autre façon de faire la ville, dans laquelle l'aménagement participe à rendre à tous les habitants la place qui leur revient avec une vision plus humaine de leur environnement. La prise en compte du « droit à la ville des femmes » est essentielle pour que les 40 % d'entre elles qui ont renoncé à fréquenter certains espaces publics à la suite de comportements sexistes<sup>2</sup>, ne soient plus confinées !

2. Source : Ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes.

